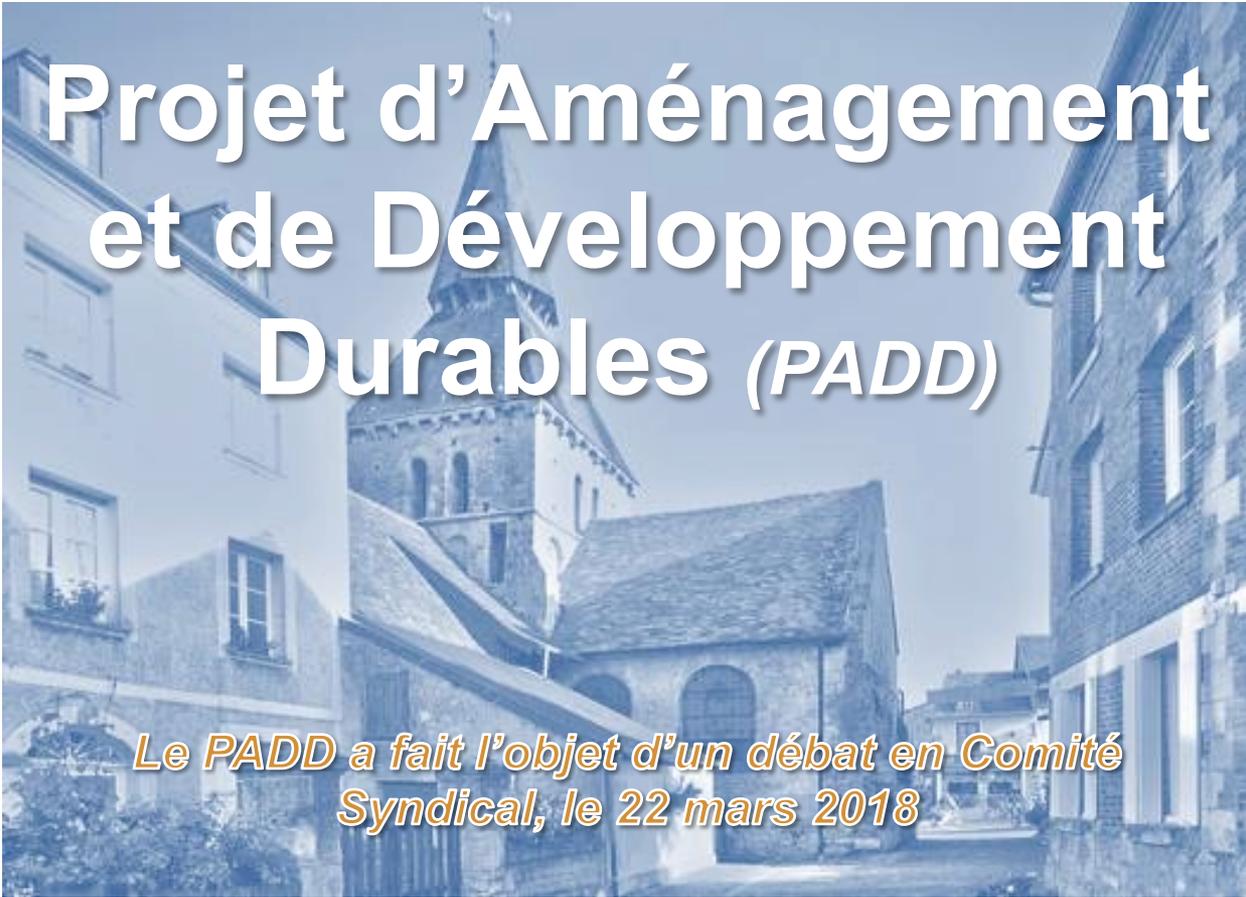


# Révision du Scot du Nord Pays d'Auge



## Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD)

*Le PADD a fait l'objet d'un débat en Comité  
Syndical, le 22 mars 2018*

# Sommaire

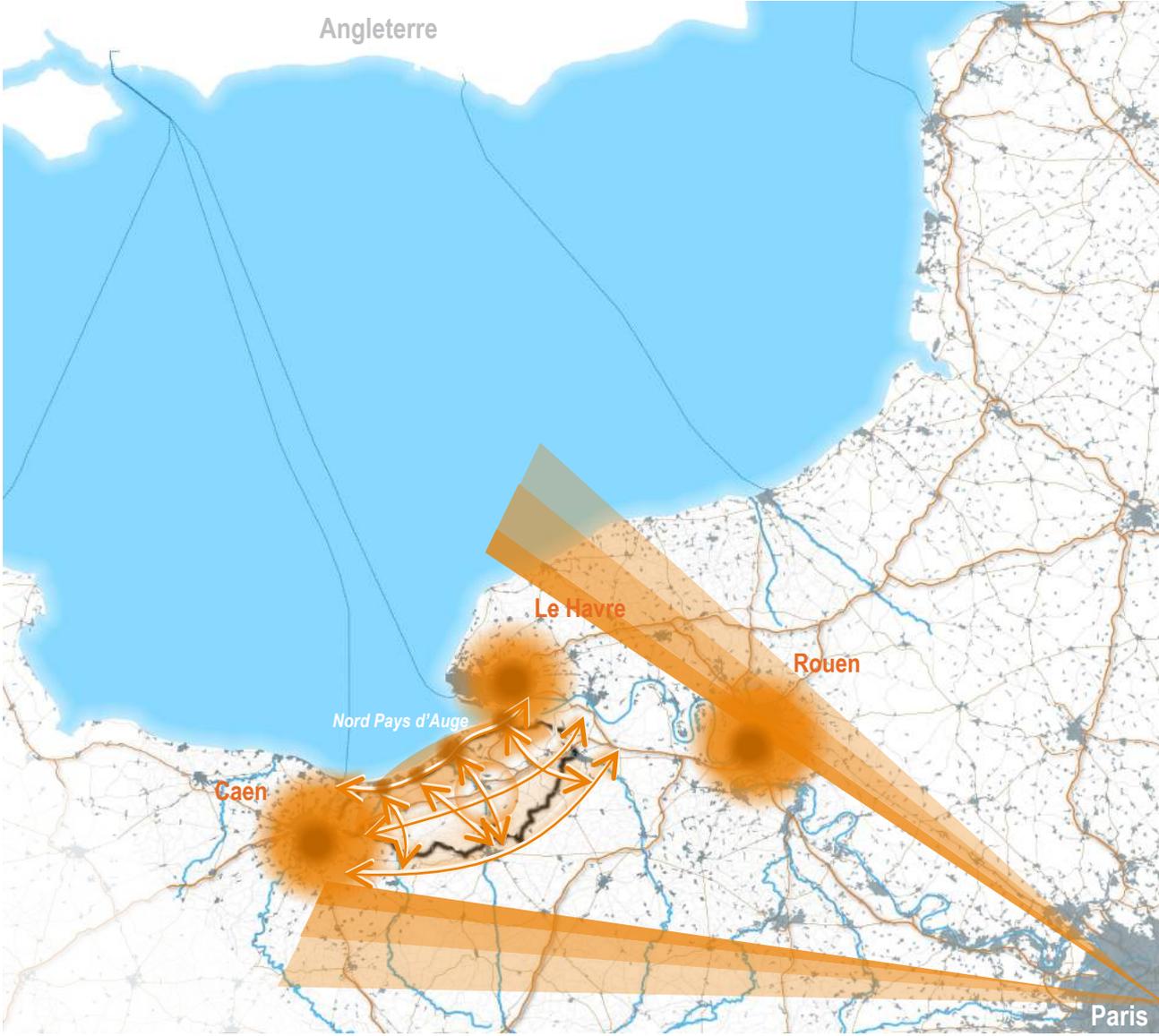
- 
- |    |  |    |
|----|--|----|
| 1. | Le positionnement et la stratégie du Nord Pays d'Auge  | 3  |
| 2. | Les objectifs des politiques d'aménagement et de programmation   | 9  |
|    | • Un maillage éco-paysager et patrimonial, valorisant durablement les facteurs d'excellence  | 10 |
|    | • L'innovation et l'expérimentation pour soutenir une dynamique économique d'excellence qui contribue au rayonnement métropolitain | 17 |
|    | • Un réseau territorial connecté et interdépendant, pour une solidarité globale  | 31 |
|    | • Des mobilités au service de la connectivité  | 43 |

# 1.

## Le positionnement et la stratégie du Nord Pays d'Auge



# Le NPA se positionne comme acteur majeur du renforcement et de la cohésion de l'espace métropolitain Caen-Le Havre-Rouen arrimé à l'Axe Seine



# Le NPA se positionne comme acteur majeur du renforcement et de la cohésion de l'espace métropolitain Caen-Le Havre-Rouen arrimé à l'Axe Seine

Il s'organise en réseau connecté en prenant appui sur les flux économiques associés à son littoral touristique et aux grandes infrastructures physiques : ports, aéroport, A13 & A29, ainsi que la LNPN, projet de premier plan pour la valorisation stratégique de l'Estuaire de la Seine et des dynamiques élargies que l'Axe Seine est amené à déployer sur l'espace métropolitain Caen-Le Havre-Rouen.

Ce réseau est le support de connexions externes et de projets en synergie de tous ordres : touristiques, culturels, économiques, mobilités, innovation...



**Cette organisation en réseau connecté se fonde sur une alliance :**

- **entre littoral et espace rural**
- **entre urbanité et ruralité**
- **entre métropole active et espace touristique**

**pour contribuer autrement au rayonnement métropolitain**

L'excellence patrimoniale, touristique et économique du territoire constitue l'objectif stratégique du projet dans une perspective dynamique qui prend en compte les nouvelles attentes des populations et acteurs économiques.

Au sein de l'espace métropolitain :

- La qualité patrimoniale renouvelée du NPA quelle soit associée à ses patrimoines littoral, naturel, bâti, paysager et culturel, doit être l'élément de cohésion sociale et de rayonnement en s'appuyant sur sa notoriété ;
- Les filières économiques (touristique, équine, agricole, industrielle) et les activités associées d'innovation, tertiaires et recherche ont vocation à participer à la lisibilité et à la performance économique de l'espace métropolitain.

## Cette organisation en réseau connecté se fonde sur une alliance :

- entre littoral et espace rural,
- entre urbanité et ruralité,
- entre métropole active et espace touristique

pour contribuer autrement au rayonnement métropolitain

La stratégie et le parti d'aménagement du projet de territoire s'organisent autour de 4 objectifs pour donner corps à la connectivité revendiquée comme mode de développement :

- **Un maillage éco-paysager et patrimonial, valorisant durablement les facteurs d'excellence**
- **L'innovation et l'expérimentation pour soutenir une dynamique économique d'excellence** qui contribue au rayonnement métropolitain
- **Un réseau territorial connecté et interdépendant, pour une solidarité globale**
- **Des mobilités au service de la connectivité**

Ceci participe de la constitution d'un complexe patrimonial, environnemental, touristique et économique, où l'excellence touristique traditionnelle est le socle pour une économie plus large.

# Le projet

**Armature urbaine, en réseau :**

- Micro-bassin de vie
- Pôle d'irrigation

**Armature écologique et paysagère :**

- Réservoirs de biodiversité
- Connectivité écologique
  - Bocagère, humide...
  - Vallées & inter-vallées
  - Connexion externe

**Connectivité du NPA dans l'espace métropolitain**



- Gare - Arrêt
- Gare fret
- Gare routière
- Port marchandise, croisière
- Projet liaison douce / Orne
- Aire co-voiturage :
  - existante - envisagée

# 2.

## Les objectifs des politiques d'aménagement et de programmation



**Un maillage éco-paysager  
et patrimonial, valorisant  
durablement les facteurs  
d'excellence**

## Une trame verte et bleue organisant une perméabilité environnementale globale :

- Pour préserver sur le long terme la qualité des relations écologiques et hydrauliques amont-aval et entre les vallées, et assurer ainsi les conditions du renouvellement pérenne des ressources et de la capacité d'accueil des espaces urbains, notamment littoraux
  - Les liens « bois / bocage / zones humides / cours d'eau / littoral » sont stratégiques pour le bon état des milieux & ressources (réservoirs de biodiversité, eau,...), et la gestion des risques (inondation, submersion...)
- Pour soutenir/renforcer la qualité des paysages et permettre d'approfondir ainsi leur mise en scène
  - Il s'agit d'accroître encore la place des motifs paysagers emblématiques du territoire (lignes de crêtes forestières / cuesta, marais, bocage...), créatrice d'attachement au NPA et de valeur ajoutée aux activités économiques et aux cadres de vies du territoire
- Pour mieux maîtriser et réduire les pressions :
  - Et pour valoriser les rôles multiples des espaces agri-naturels dans les activités du NPA (agriculture, élevage/marais, tourisme/qualité des eaux, ...)
- Pour que le contact entre les espaces urbains et agri-naturels donne matière à faire du projet qualitatif et innovant
  - Il s'agit de mettre en œuvre un parti d'aménagement par lequel les milieux agri-naturels, les paysages et les espaces économiques et résidentiels se valorisent mutuellement, mais aussi de concevoir les espaces d'activités comme des espaces de vie avec de la qualité

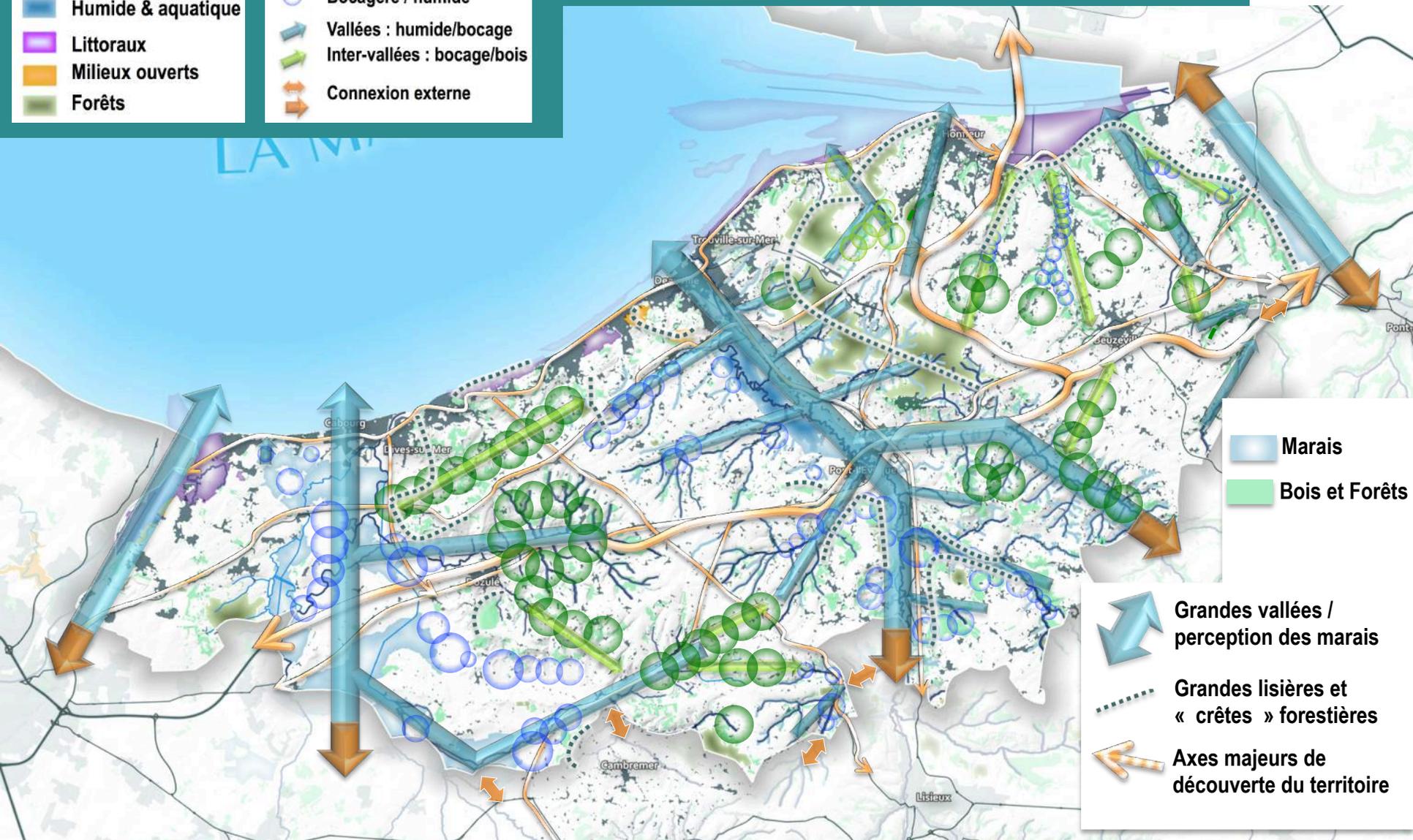
# Le projet éco-paysager et patrimonial

**Réservoirs de biodiversité**

- Aquatique
- Humide
- Humide & aquatique
- Littoraux
- Milieux ouverts
- Forêts

**Connectivité écologique**

- Bocagère
- Forestière
- Bocagère / humide
- Vallées : humide/bocage
- Inter-vallées : bocage/bois
- Connexion externe



- Marais
- Bois et Forêts

- Grandes vallées / perception des marais
- Grandes lisières et « crêtes » forestières
- Axes majeurs de découverte du territoire

Un espace éco-paysager parce qu'il est agricole

## Une gestion dynamique de la TVB intégrant les usages et niveaux de pression pour une approche ciblée et efficace des actions de préservation/restauration...

- Protéger les réservoirs de biodiversité et leurs abords pour préserver la qualité des milieux aquatiques, humides et côtiers
- Assurer la connectivité écologique en tenant compte du fonctionnement des bassins versants et des liens «bois/bocage/zone humide/cours d'eau», avec une attention particulière en secteurs de points-hauts, confluence, lisière urbaine:
  - **Préserver un bocage fonctionnel :**
    - ⇒ Une préservation dynamique intégrant les enjeux de pression pour mieux cibler les secteurs stratégiques, insérer les franges urbaines dans le maillage et organiser la compensation des recompositions bocagères non évitables
  - **Préserver les zones humides, cours d'eau et corridors riverains**
  - **Optimiser l'aménagement (coût et composition) en intégrant en amont les enjeux de prolongement de la trame écologique et paysagère (bocage, pré-verger, petits cours d'eau) dans l'urbain (et en lisière) :**
    - ⇒ Pour organiser la gestion pluviale & des risques, développer la biodiversité en ville et faciliter l'adaptation au changement climatique
- Intégrer à ces actions les besoins pour l'agriculture qui exploite et préserve les caractéristiques des réservoirs (marais...) et espaces agri-naturels

## ...associée à une haute qualité paysagère et d'aménagement diffusant « l'esprit Nord Pays d'Auge »

- Poursuivre la protection des crêtes forestières stratégiques, et faciliter la replantation de boisements (en dehors des secteurs valorisables par l'agriculture, des zones humides ou sans accès adéquat pour l'entretien/exploitation)
- Affirmer la qualité d'inscription des lisières urbaines dans leur paysage
  - Grâce à des formes urbaines plus singulières, qui composent avec le végétal et la topographie (maîtrise et adaptation de l'urbanisation dans les pentes) pour révéler l'harmonie du bâti avec le paysage (sans cacher), des silhouettes urbaines claires, des perspectives visuelles...
- Approfondir la mise en scène du paysage et la qualification des grands axes de découverte du territoire, vitrines et marque du NPA :
  - Poursuivre les politiques d'aménagement pour l'amélioration de la qualité des entrées de ville, de la publicité, d'insertion paysagère du bâti utilitaire (artisanal...), des accès visuelles sur les marais, cuesta et bâtis remarquables...
  - Qualifier les franges urbaines et abords des espaces économiques tout en veillant à la qualité et à l'intégration des installations et constructions à vocation économique
  - Affirmer des coupures d'urbanisation :
    - => Notamment l'A13, axe essentiel à l'espace économique du NPA, ne sera pas le support d'une urbanisation continue à l'échelle du Scot.
    - => Sur cet axe (et la D675) le développement d'espaces urbains et économiques s'accompagnera d'un aménagement particulièrement attentif à la qualité d'insertion des sites et de leurs lisières dans le paysage et s'articulera avec des coupures d'urbanisation durablement affirmées.

## ...associée à une haute qualité paysagère et d'aménagement diffusant « l'esprit Nord Pays d'Auge » (suite)

- Reconnaître et protéger les patrimoines bâtis anciens, notamment le « petit patrimoine » (lavoirs, fontaines,...), et les associer à une politique de qualification des espaces publics et d'insertion des nouvelles urbanisations qui valorise leur place.
  - Une protection qui ne fige pas et permet des adaptations & usages de ce patrimoine pour pouvoir le faire vivre sans renier ses qualités (logique de patrimonisation) :
    - => Faciliter la restauration progressive et l'évolution du bâti / aux nouveaux usages et exigences de confort, dont notamment des possibilités d'extension contemporaine au bâti ancien (enjeu d'adaptation du bâti vacant ancien dans le rural)
    - => Maintenir un usage (habitation, activité) de ce bâti, en particulier dans le rural
- Réaffirmer l'objectif d'une architecture non banale, s'appuyant sur des motifs caractéristiques augerons mais aussi les spécificités de l'architecture balnéaire.
  - Une architecture favorisant la diversité de ces motifs et spécificités, reconnaissant aussi les nuances locales (vallée de l'Orne) et qu'un bâti plus contemporain peut réinterpréter avec un parti architectural de qualité assurant son inscription dans le quartier.



# Les facteurs d'excellence numérique et pour l'adaptation au changement climatique / projet éco-paysager et patrimonial

## Révolution Numérique

- **Réseaux intelligents d'énergie & de déplacement, « Villes » intelligentes**  
=> gain énergétique, réduction des pollutions, qualité de l'air
- **Littoral & Rural connectés**  
(Cœur Fibre & Fibre Calvados)

## Adaptation au changement climatique

- **La TVB préserve une fonctionnalité écologique qui contribue à réduire les facteurs de vulnérabilités sur :**
  - Les ressources (en particulier l'eau) et les activités qui les utilisent
  - La régulation/gestion des aléas favorisant une gestion des risques (inondation, submersion...) plus globale et solidaire (amont/aval...)
  - La qualité sanitaire et thermique urbaine : trame verte urbaine,...
- **Des objectifs d'économie d'eau, de protection de la ressource pour l'eau potable, de qualité de l'assainissement et du pluvial**
- **Des objectifs d'économie d'énergie** (précarité énergétique + cf. mobilités)
- **Des objectifs de développement des énergies renouvelables s'articulant avec la qualité patrimoniale des paysages et la préservation de l'espace agricole :** méthanisation, filière bois-énergie + replantation des haies, solaire (nouveaux dispositifs / photovoltaïque...)...
- **Des objectifs de prévention des risques & de réduction des vulnérabilités des populations & activités,** dans une logique d'adaptation au risque, de solidarité et d'innovation dans les réponses aux enjeux : bâti innovant, réversibilité, coopérations / gestion amont-aval et défense contre la mer ...

**L'innovation et  
l'expérimentation pour  
soutenir une dynamique  
économique d'excellence  
qui contribue au  
rayonnement métropolitain**

## La stratégie économique

- S'appuyer sur les filières d'excellence reconnues (touristique, équine, agricole et industrielle), piliers d'un pôle économique à développer.
- Développer les activités de service, innovation & recherche en lien avec ces filières :
  - Pôle tourisme : articulation services – innovation / tourisme balnéaire, d'affaires & culture
  - pôle numérique : articulation service-tertiaire / tourisme
  - pôle industriel (mécanique-précision, métallurgie, matériaux, sous traitance aéronautique...) : articulation tertiaire-innovation / industrie
  - Pôle cheval : articulation service-tertiaire / filière équine & CIRALE
  - Pôle de développement d'activités et de services portuaires en lien notamment avec les mutations du nautisme et de la maintenance et avec port 2000 (notamment 4CF, Honfleur)
  - Pôle santé : développement de services de soins
  - Pôle bien-être multi-générationnel (approche multi-générationnelle de la silver-économie) : articulation services marchands & tertiaires / tourisme & construction
- => A l'articulation de l'ensemble de ces pôles d'activités NPA est un territoire d'expérimentation en appui à l'innovation, notamment : sur le tourisme (Tourism'Up...), l'écoconstruction et la domotique, l'ergonomie (santé/bien-être) ...
- Poursuivre une diversification économique des secteurs tertiaires, industriels et artisanaux en lien également avec les secteurs dynamiques englobant de l'espace métropolitain, et notamment : pôle de compétitivité TES, Silver Normandie, Port 2000...

# La politique économique

La politique économique découlant de la stratégie a ainsi pour objectif de développer une offre foncière et immobilière :

- adaptée aux différents domaines d'activités des entreprises et à leurs besoins fonctionnels (accès aux flux, services, insertion ou non dans l'enveloppe urbaine...)
- dans une logique de réseau lisible recherchant une complémentarité et une agilité de l'offre entre les territoires du Scot :
  - pour mieux affirmer des spécificités de pôles économiques,
  - pour mieux irriguer l'ensemble des centralités urbaines,
  - pour organiser le relais des capacités d'accueil économiques entre les pôles, avec notamment l'enjeu des contraintes littorales et des risques :
    - => l'échangeur de la Haie Tondue et la réalisation d'une offre alternative économique à proximité constitue un enjeu majeur pour le bon fonctionnement des espaces économiques actuels et leur dynamisme

*=> Les 3 pages suivantes explicitent les objectifs de la stratégie de l'offre foncière et immobilière économique du territoire.*

**Cette offre foncière et immobilière s'organise avec :**

- De l'immobilier tertiaire (avec THD, G4, G5, G...) :
  - **S'appuyant sur les pôles économiques du territoire** (4CF, Pont-l'Evêque, Honfleur, Dives sur mer, ports, aéroport) **pour affirmer la visibilité de l'offre et favoriser un essaimage dans tout le NPA**
  - **En accueillant aussi dans le tissu urbain des activités en lien avec les services à la personne** (santé & e-médecine, personnes âgées, culture, gestion domotique...)
  - **En développant une offre innovante pour le coworking** (entrepreneurs nomades...) qui soit associée à des secteurs de flux en capacité de proposer un certain niveau de services à proximité à même de promouvoir le foisonnement entrepreneurial et de se distinguer d'une offre tertiaire classique.
  - **En développant une offre de Tiers Lieux.**
- **Une offre spécifique pour accompagner la montée en puissance du Campus cheval** (dédié aux services de haut niveau, formations et fonctions recherches pour les professionnels de la filière équine / santé ) et soutenir son rayonnement international dans le temps

Cette offre foncière et immobilière s'organise avec :

- De l'immobilier et du foncier artisanal facilitant les synergies d'entreprises et la proximité des activités à leur bassin économique :
  - De l'immobilier pour fluidifier les parcours résidentiels des entreprises, assurer une offre renouvelée dans le temps, et développer une offre à prix compétitif, notamment dans les secteurs où le foncier est cher
  - Une offre foncière à permettre dans tous les pôles (complémentarité), mais avec un besoin de déploiement soutenu en rétro-littoral /grands axes, pour répondre aux enjeux d'irrigation et de contraintes sur la côte
- => Il s'agit aussi de favoriser l'artisanat « non-nuisant » dans les centres et de faciliter le changement de destination du bâti agricole vers l'artisanat pour soutenir l'offre d'accueil (sous réserve de ne pas porter atteinte au fonctionnement agricole).
- Du foncier pour les activités de grands flux : **Dives, Honfleur, Pont-l'Evêque, Beuzeville, Bavent, Annebault/Beaumont en Auge** (lié au projet d'échangeur Haie Tondue)

# La stratégie foncière et immobilière économique

## Pôles économiques du NPA, dont pôles de rayonnement métropolitain

- Haie-Tondue / Annebault-Beaumont
- Bavent
- Centralité économique locale

- Industrie, tertiaire industriel
- Logistique
- Artisanat
- Services numériques
- Tertiaire
- Activités & services portuaires / mutation nautisme & lien port 2000
- Pôle numérique
- Tertiaire-services / industrie
- Mécanique de précision matériaux
- Tourisme
- Affaires
- Campus cheval + activités dérivées et animation urbaine hors Campus soutenant le rayonnement international du Campus, organisées sur le pôle de Dozulé avec l'appui des communes voisines, Basseneville et St-Samson



Objectif maximum de 240 ha à 20 ans, soit 12 ha/an à comparer avec 6ha/an (2005-2016), mais une intensité au moins double pour l'emploi

- Gare - Arrêt
- Gare fret
- Gare routière
- Port marchand, croisière
- Projet liaison douce / Orne
- Aire co-voiturage : existante - envisagée
- Connectivité du NPA dans l'espace métropolitain

# Des agricultures valorisées dans leurs filières longues et courtes et soutenues dans leurs signes de qualité

→ Une exigence forte de préservation de l'espace agricole et du fonctionnement des exploitations :

- Un objectif à l'échelle du Scot de tendre vers une diminution de 50% (en valeur absolue) du rythme de la consommation d'espace pour le développement résidentiel par rapport à celui de 2005-2016 (sur 10 ans), soit à horizon 20 ans, une consommation maximale d'espace d'environ 560 ha pour l'urbanisation résidentielle en extension.
- Un objectif de lutte contre l'étalement urbain à l'appui d'une politique :
  - d'optimisation et de mutation du tissu urbain existant (ainsi que de valorisation du patrimoine bâti notamment ancien en préservant son usage ou en lui en redonnant un, sous réserve de ne pas porter atteinte à l'activité agricole )
  - de qualité urbaine et paysagère pour la configuration et l'intégration des extensions de l'urbanisation. Cette qualité des extensions de l'urbanisation relève :
    - => D'une exigence forte de préservation du fonctionnement des exploitations : accessibilité, projets économiques des exploitants, qualité agronomique...
    - => D'une organisation des extensions urbaines en lien (immédiat et/ou fonctionnel) avec les centralités de bourg, ville, village ou quartier qui conforte l'animation et la vocation de ces centralités.
    - => D'une évolution fonctionnelle et morphologique cohérente et hautement qualitative des lisières urbaines.

## Des agricultures valorisées dans leurs filières longues et courtes et soutenues dans leurs signes de qualité (suite)

- Soutenir la compétitivité des productions primaires et faciliter les projets de diversification des exploitations ainsi que le développement des filières courtes :
- Apporter une réponse à des projets de commercialisation de produits locaux par une offre immobilière et/ou d'emplacement sur des sites stratégiques en termes de flux et adaptés au bassin de consommation visé.
  - Assurer une prise en compte anticipée des besoins en installations et constructions nécessaires au stockage, à la transformation et au conditionnement soit au titre d'activités accessoires soit en prévoyant des possibilités d'implantations dans les parcs d'activité.
  - Prendre en compte les enjeux d'accès au numérique des exploitations/sites de transformation pour la gestion des productions et la mise en réseau des stocks.
  - Faciliter la diversification économique des exploitations qui le souhaite dans l'énergie et les services : agro-tourisme, culture-pédagogie,... filière courte en lien avec les établissements de restauration du territoire (gastronomie locale...).
- Faire vivre les signes de qualité et de l'origine (SIQO – AOP...) associés aux filières primaires (lait, cidre, pêche / label Maquereau trouvillais et honfleurais, Calvados, fromage, viande...) au travers d'actions de promotion et de valorisation des espaces de production en AOP, mais aussi des savoir-faire (formation...).

# Un espace touristique qui se renforce, se renouvelle, rayonne, et s'affirme aussi dans le rétro-littoral

*L'objectif est de poursuivre le déploiement du pôle touristique littoral (balnéaire et d'affaires) : pôle majeur à renforcer et à préserver durablement dans son positionnement d'excellence et son rayonnement à l'international et sur la façade Manche-Atlantique. Il est aussi de développer les synergies impliquant tous les secteurs du NPA. L'affirmation et la valorisation des appuis touristiques et culturels du rétro-littoral en réseau avec le littoral contribueront à élargir l'espace touristique et développeront des leviers supplémentaires pour poursuivre la qualification de l'offre et son rayonnement global. La complémentarité des espaces du Nord Pays d'Auge constitue la force de ce territoire.*

→ **Développer les synergies en impliquant tous les secteurs du NPA pour une offre touristique qui se diversifie, poursuit sa désaisonnalisation, fidélise & innove au regard des enjeux de mutations du tourisme**

*=> un tourisme en mutation où la culture, le sport, l'accès à la nature, les pratiques nomades, le tourisme expérientiel, la gastronomie et l'agro-tourisme (tourisme vert) sont de nouvelles attentes des publics.*

- **Il s'agit de poursuivre la qualification des produits touristiques (marqueurs du NPA) et d'en développer de nouveaux qui concourent à élargir l'offre de séjours (en type et durée) et à préserver durablement sa capacité de renouvellement et d'innovation dans un contexte très concurrentiel :**

**=> Poursuivre le déploiement du pôle d'excellence touristique littoral (balnéaire, affaires)**

# Un espace touristique qui se renforce, se renouvelle, rayonne, et s'affirme aussi dans le rétro-littoral (suite)

**=> S'appuyer sur une politique culturelle forte (pour les résidents et touristes) comme élément d'entrée du tourisme mais aussi d'innovation et de différenciation d'une offre plus globale :**

- Projet des Franciscaines à Deauville, Guillaume le conquérant – débarquement / NCPA, Beuvron en Auge, mise en route de la réalité virtuelle sur le prieuré de St-Arnoult, projet Calvados expérience à Pont-l'Évêque... En outre, la mise en culture/ tourisme du patrimoine est un des leviers pour redonner vie au bâti ancien / coûts de restauration.

**=> Affermir un positionnement «santé-bien-être» en écho à un territoire multi-générationnel (séjours familiaux) et à la valorisation des circuits-courts agricoles.**

**=> Renforcer le rayonnement des ports et déployer les activités nautiques** pour une identité et un tourisme maritimes vecteur d'attractivité forte qui s'affirment dans le territoire et à l'échelle normande, notamment de la Baie de Seine aux côtes du département de la Manche.

- Cet objectif implique de valoriser les ports du NPA, d'optimiser l'utilisation de leur capacité et le développement des services portuaires (entretien, politique de chantier naval / plaisance, services location...) pouvant notamment s'inscrire dans le cadre de coopérations externes pour offrir plus de fluidité aux usagers et de qualité dans les infrastructures et services. Il implique aussi d'étudier les possibilités d'augmentation des capacités de stationnement des bateaux à terre.

Plus largement, il s'agit aussi d'accompagner la politique de modernisation et de développement des ports et activités économiques portuaires, telle que celle engagée à Port Guillaume, mais aussi dans le cadre de la mise en œuvre des orientations de la DTA de l'Estuaire de la Seine et des objectifs de préservation des milieux environnementaux qui s'imposent.

## Un espace touristique qui se renforce, se renouvelle, rayonne, et s'affirme aussi dans le rétro-littoral (suite)

**=> Déployer les pratiques liées au cheval, à l'agri-tourisme et au tourisme vert qui sont à la fois le support d'une diversification des produits de séjours touristiques, mais aussi des leviers pour la valorisation des marques de qualité des productions agricoles :**

- Développement des voies douces et cavalières, des activités culturelles et de découverte en lien avec la gastronomie et savoir-faire locaux (route du cidre...);
- le projet de Campus équin à Goustranville (de rayonnement international) est un moteur pour développer (hors campus) des activités dérivées autour notamment du marqueur cheval et de la ruralité innovante (à l'articulation du littoral et du rétro-littoral).

**=> Poursuivre la valorisation des patrimoines (tout en favorisant notamment les projets associant ces patrimoines à des projets culturels innovants) et une mise en scène des paysages soutenant le déploiement du réseau touristique à l'échelle du territoire :**

- Les paysages côtiers pour contribuer à la promotion des stations du littoral et à leur liens, tout en valorisant leurs spécificités,
- Les paysages des grandes vallées (Touques, Dives, Risle, Orne, Seine-PNR...), pour mettre en avant les liens littoral-rétrolittoral. En outre, Pont-l'Évêque (dont les fonctions touristiques et culturelles se sont affirmées dans la dernière période et poursuivent leur développement), détient une position stratégique pour structurer le développement du maillage touristique dans le rétro-littoral en lien avec le littoral et le sud Calvados.

# Un espace touristique qui se renforce, se renouvelle, rayonne, et s'affirme aussi dans le rétro-littoral (suite)

- Valoriser les accroches aux réseaux touristiques externes, porteurs de nouveaux flux et appuis potentiels pour diversifier les produits touristiques :
  - **Secteurs de Beuzeville-Honfleur & 4CF, rôle d'entrée : Axe Seine, PNR & Risle, Le Havre – Unesco & croisières**
    - => Seine à Vélo, Bac Quilleboeuf, randonnées, projet à soutenir de Véloroute impressionniste jusqu'à Honfleur, croisières, projet de Route Médiévale entre Honfleur et Beaumont-le-Roger...
  - **Secteur de Merville/Ranville, rôle d'entrée : sites de mémoire Caen-Bessin et valorisation touristique des liens au port de Ouistreham ouvrant sur l'UK**
    - => Offre culture-tourisme-événementiel en lien notamment avec l'histoire (Batterie Merville-Pegasus Bridge-la Dive, projet de liaison douce/Orne à étudier, Guillaume le Conquérant...)
- Poursuivre le développement de l'offre d'affaires autour du couple CID/Hôtellerie et sur un positionnement à la pointe du marché (innovation). Il s'agit aussi de favoriser les logements d'affaires dans le rural et une offre de séminaire pouvant notamment s'associer à une offre culturelle.
- Renforcer le réseau de liaisons douces s'appuyant sur des bouclages locaux à poursuivre et des itinéraires vélo à valoriser et étendre (lien aussi avec le marqueur « santé-sport »)
- Diversifier l'offre d'hébergement à positionner dans le marché des différents secteurs du NPA :
  - => Offre de groupe, de plein air, insolite /atypique, de résidences secondaires avec services, gîtes
  - => Adaptation de l'offre au vieillissement & handicap + résidences touristiques familiales multi-générationnelles

# Le projet touristique et culturel

Un déploiement du maillage touristique qui soutient le rayonnement du littoral et réaffirme la place du tourisme dans le littoral

En connectant tous les secteurs du NPA, pour une offre touristique qui se diversifie, poursuit sa dessaisonnalisation, fidélise et innove au regard des enjeux de mutations du tourisme

Avec des accroches valorisées aux réseaux externes : Vallées de la Seine, la Risle, de l'Orne, PNR, Caen, Le Havre ...

Un renforcement du réseau de liaisons douces, s'appuyant sur des bouclages locaux à poursuivre et des itinéraires vélo à valoriser et à renforcer

- Itinéraire vélo ouvert ou en cours
- Itinéraire vélo en projet (dont desserte à soutenir du NPA par le Véloroute impressionniste)
- Itinéraire / bouclage vélo à développer (accroche de Beuzeville au Véloroute 4, au Véloroute impressionniste / vallée de la Risle et rives de la Seine)

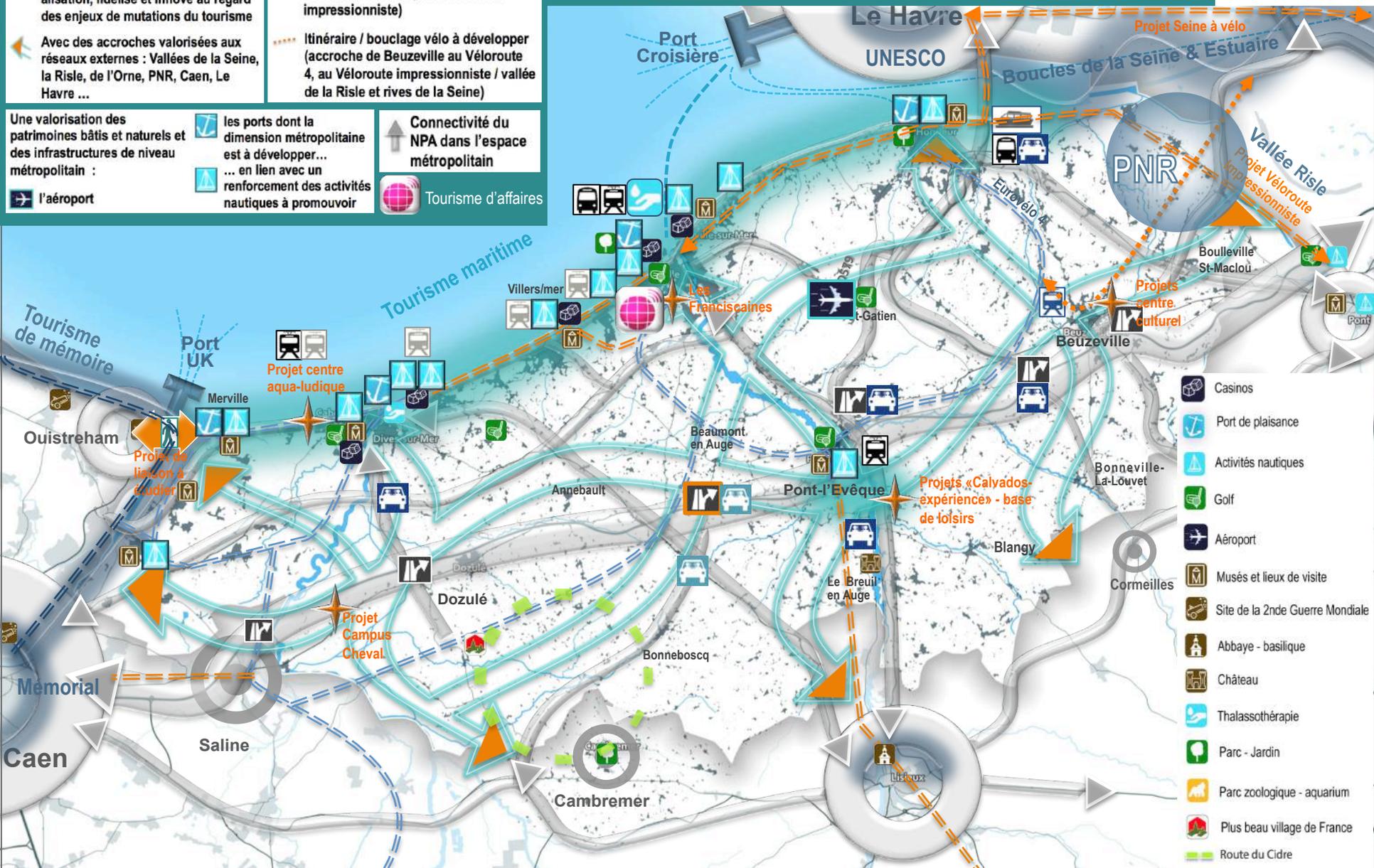
Une valorisation des patrimoines bâtis et naturels et des infrastructures de niveau métropolitain :

l'aéroport

- les ports dont la dimension métropolitaine est à développer...  
... en lien avec un renforcement des activités nautiques à promouvoir
- 

Connectivité du NPA dans l'espace métropolitain

Tourisme d'affaires



- Casinos
- Port de plaisance
- Activités nautiques
- Golf
- Aéroport
- Musées et lieux de visite
- Site de la 2nde Guerre Mondiale
- Abbaye - basilique
- Château
- Thalassothérapie
- Parc - Jardin
- Parc zoologique - aquarium
- Plus beau village de France
- Route du Cidre

# Les facteurs d'excellence numérique et pour l'adaptation au changement climatique / projet touristique

## Révolution Numérique

- Territoire innovant et d'expérimentation...
- Services aux pratiques touristiques & parcours (mobilités, événementiels...)
- Nouveaux produits (réalité augmentée/ virtuelle, musée numérique, événementiels...)
- Littoral & Rural connectés (Cœur Fibre & Fibre Calvados)

## Adaptation au changement climatique

- Valorisation des filières courtes
- Optimisation des mobilités (apport du numérique + cf. politique des mobilités) et déploiement des activités touristiques à vélo
- Potentiel pour de nouveaux produits touristiques « moins carbonés »
- Désaisonnalisation + Synergies touristiques littoral / rétro-littoral => **gestion maîtrisée des flux littoraux, utilisation mieux répartie des ressources dans le temps et spatialement**

**Un réseau territorial  
connecté et  
interdépendant, pour une  
solidarité globale**

# Un réseau territorial connecté et interdépendant, pour une solidarité globale

- L'objectif est de faciliter l'accès pour les populations et acteurs économiques à un niveau de service élevé, en déployant un réseau de pôles de services interconnectés en interne et en externe avec les agglomérations de Caen et du Havre.
- Ces pôles de services sont eux-mêmes organisés en lien avec des centralités urbaines dynamiques dans le littoral comme dans le rural, pour constituer la trame d'un réseau métropolitain, où les fonctions touristiques, culturelles (ruralité) et patrimoniales sont prépondérantes.

## Les services métropolitains à développer :

tourisme, culture et loisirs, filière équine, services portuaires/ nautisme, numérique, bien-être,...

...et la formation en lien avec ces services.

**Les services à la population plus accessibles et diversifiés en gammes, plus innovants car en adaptation au contexte particulier d'un territoire littoral et rural :** enfance-petite enfance, accès au soin + bien-être, vieillissement, commerce, services numériques, services d'état (trésor...)

*Cette adaptation amène à poursuivre une politique agile de l'offre en services aux personnes pouvant impliquer mutualisation / complémentarité des équipements entre les collectivités mais aussi un travail sur la flexibilité fonctionnelle des locaux pour accueillir des usages différents dans le temps.*

**Les services de mobilités atypiques alliant TC et usages différenciés de la voiture et des liaisons douces :** la voiture en usage collectif, les liaisons douces en usage de loisirs mais aussi de déplacement, et anticipation sur les futures mobilités

## Un réseau territorial connecté et interdépendant, pour une solidarité globale (suite)

→ La multipolarité c'est aussi le moyen d'organiser une capacité d'accueil résidentiel et économique et la mixité dans un contexte littoral et rural contraint :

- Pour mieux atténuer les pressions et préserver les fonctions environnementales et agricoles par une répartition limitant les impacts

- Pour accompagner les enjeux de risques littoraux

- Pour structurer des coopérations autour de centralités et des bassins de vie qui :

=> Facilitent la mixité résidentielle et élèvent le niveau de services accessibles.

=> Favorisent l'activité économique dans les pôles urbains (activité compatible avec le tissu urbain mixte/nuisance). Dans les secteurs spatialement très contraints ces pôles constituent le relais pour le développement économique.

=> Permettent de développer les réseaux de mobilité à plusieurs échelles et d'optimiser les solutions alternatives à l'autosolisme.

=> Les 3 pages suivantes explicitent le réseau territorial et les objectifs de structuration résidentielle (logements et services) associés.

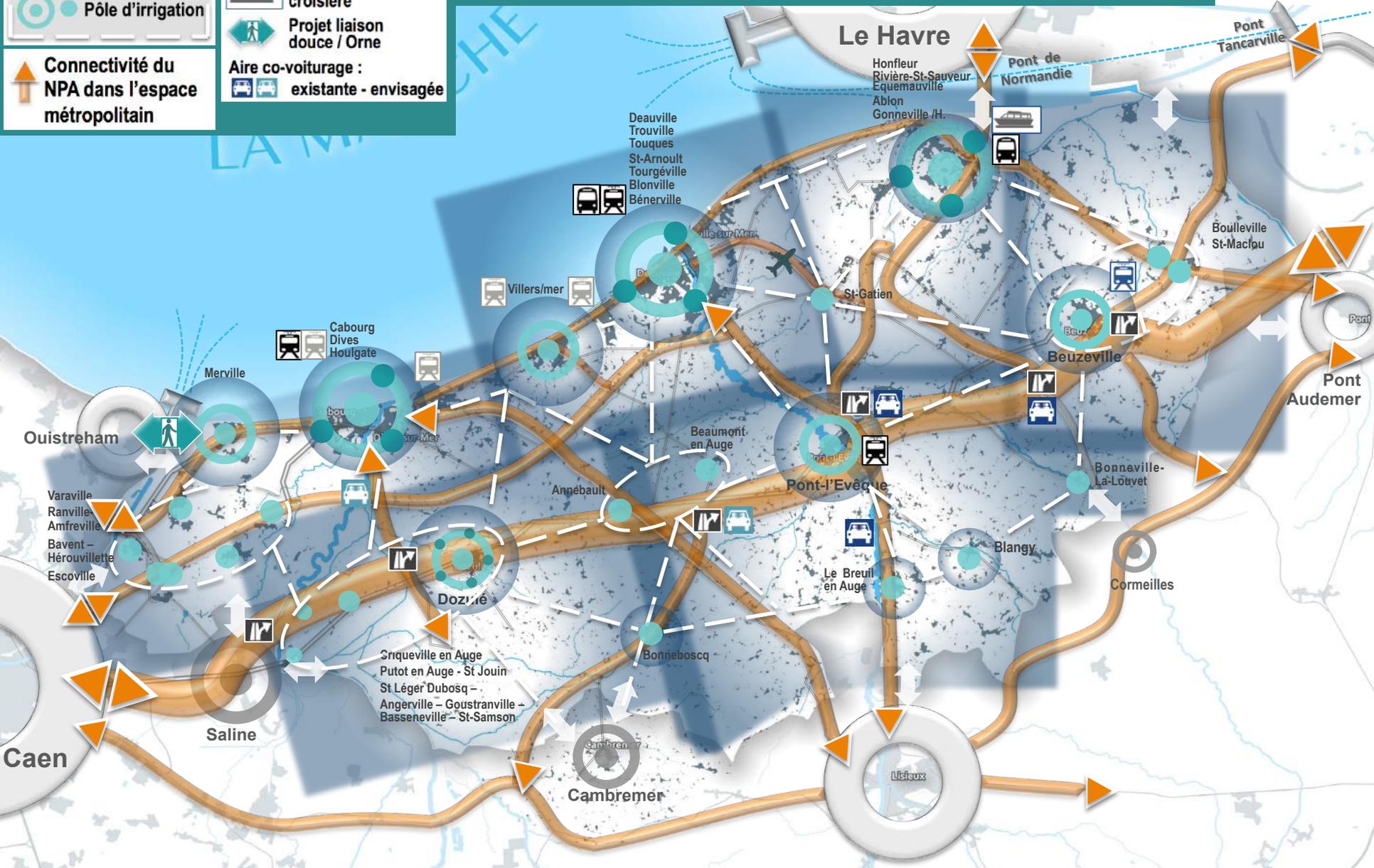
# Le projet de réseau territorial connecté

**En réseau**

- Bassin de vie de proximité
- Micro-bassin de vie
- Pôle d'irrigation

**Connectivité du NPA dans l'espace métropolitain**

- Gare - Arrêt
- Gare fret
- Gare routière
- Port marchandise, croisière
- Projet liaison douce / Orne
- Aire co-voiturage : existante - envisagée



# Le projet de réseau territorial connecté (suite)

## Les bassins de vie :



Les bassins de vie organisent l'échelle de proximité et facilitent les mutualisations/complémentarités des services entre pôles et entre communes pôles/non pôles.



L'imbrication de ces bassins de vie et l'objectif d'assurer la continuité d'une offre élevée et cohérente en services tout en approfondissant des spécificités impliquent de prendre en compte des « passerelles » (certains équipements de santé, touristiques & culturels, de mobilité...).

L'illustration ci-avant met en évidence ces « passerelles » à prendre en compte de manière collective pour développer l'offre de services.



Passerelles avec les territoires voisins.

Mobilité, services à la personne de proximité : commerce, enfance-petite enfance, santé (accès aux soins),...

Equipements de grand rayonnement, santé (accès aux soins...), bien-être (approche multi-générationnelle & innovation), services numériques (co-working, santé...), mobilité, tourisme&culture, enfance-petite enfance, vieillissement ...

# Le projet de réseau territorial connecté (suite)

## Les pôles d'irrigation :

-  Les pôles principaux du littoral, de Dozulé, Pont-l'Évêque et Beuzeville affirment leur poids dans l'offre d'équipements du Scot.
-  Des pôles locaux les appuient dans leur rôle pour mieux organiser l'élévation du niveau de services accessibles et la mixité résidentielle dans le bassin de vie et le territoire (notamment service de mobilité).

Les pôles affirment leur poids résidentiels (logements et services) à l'échelle du Scot pour mettre en œuvre cette irrigation à l'appui d'une structuration forte du territoire, et pour soutenir la vitalité des communes non pôles qui doivent pouvoir maintenir leur population voire l'augmenter légèrement.

## Cette irrigation facilite en outre :



- Les liens de proximité avec des communes hors Scot

- Le fonctionnement plus imbriqué de certaines communes (micro-bassin de vie) et leur rôle stratégique pour le NPA. *Ce fonctionnement et ce rôle sont explicités ci-après.*

Secteur ouest	Dozulé, pôle multi-centralités, sans conurbation	Annebault, Beaumont	Beuzeville, St-Maclou, Bouleville
<p>&gt; Complémentarité résidentielle et en services de ces 6 pôles Interconnexion Caen/Vallée de l'Orne/Merville / Vallée de la Dive. Dans le cadre de cette interconnexion, valorisation des liens fonctionnels et coopérations en matières de mobilité, service de proximité, tourisme &amp; culture, d'environnement et économique (Port Ranville)</p> <p>&gt; Pôles économiques Bavent &amp; Ranville</p>	<p>&gt; En relai du projet campus cheval (mais hors Campus) et pour affirmer son rayonnement international : développement d'activités économiques et de services dérivés/Campus</p> <p>&gt; Renforcement du pôle de Dozulé : économique, en services aux personnes et pour l'innovation, poids et diversité résidentielle. Le pôle implique des communes limitrophes de Dozulé et du Campus pour organiser ce renforcement de manière intégrée à son environnement (contexte spatial contraint) et pour promouvoir une animation des centralités essentielle et indissociable de la portée internationale du campus.</p>	<p>&gt; Irrigation en services du centre NPA</p> <p>&gt; Structuration nord-sud du NPA des mobilités et flux économiques</p> <p>&gt; Projet échangeur complet haie-tondue + offre économique alternative / A13 essentielle pour fonctionnement des espaces économiques actuels du NPA</p>	<p>&gt; Complémentarité de l'offre de services et des parcs d'activité entre ces 3 pôles</p> <p>&gt; Interconnexion avec l'Axe Seine</p> <p>&gt; Valorisation des liens fonctionnels et coopérations avec Honfleur, Le Havre, Pont Audemer, Seine-Risle, PNR sur les plans économiques, touristiques, culturelles et des mobilités</p>

# La politique de l'habitat

→ L'objectif est de diversifier l'offre de logements en lien avec une politique d'accueil de jeunes et d'actifs aux profils mixtes, et qui intègre les enjeux de réponse aux besoins d'une population mutli-générationnelle aux revenus divers et aux modes d'occupation des logements différents :

- Des profils cadres et employés, en articulation avec le développement de l'emploi et les spécificités des pôles économiques : services à haute valeur ajoutée, postes qualifiés de l'artisanat, de l'industrie, de la filière équine...
- Des jeunes, familles et séniors : politique d'accueil d'actifs et d'une population multi-générationnelle impliquant un objectif de maîtrise du vieillissement, d'adaptation des produits immobiliers aux besoins divers des familles (familles recomposées...) et de préservation d'une offre de qualité pour les séniors
- Des résidents permanents, mais aussi temporaires & bi-résidents en lien avec l'évolution des modes de vie et de travail
- Des résidents secondaires, en lien avec les fonctions du tourisme

→ Cette diversification s'opère tant dans les nouvelles opérations que dans le parc existant, au travers de :

- La rénovation/adaptation et mise aux normes énergétiques, (politiques de l'habitat et énergétiques relayées par l'urbanisme), en particulier du patrimoine rural ancien (dans les secteurs détenant ce patrimoine) et de résidences secondaires en vue de leur insertion dans le marché principal
- L'adaptation au vieillissement & au handicap + l'évolution du bâti / besoins de confort actuel mais aussi pour faciliter l'activité dans le logement

## La politique de l'habitat (suite)

- Cette diversification implique aussi une offre permettant des parcours résidentiels adaptés au revenu des ménages, tout en intégrant les enjeux de marché :
- Une offre sociale (locatif / accession – PSLA...) tenant compte des exigences légales notamment en termes de LLS et contribuant à soutenir la diversité résidentielle dans les secteurs littoraux. Favoriser cette offre dans les pôles urbains à proximité des services (ce qui n'exclue pas de répondre à une certaine demande en secteur rural plus isolé).
  - Une offre en logements à prix maîtrisé (notamment logements locatifs intermédiaires) accessible aux actifs et notamment aux jeunes.
  - La mixité peut notamment être atteinte en combinant les produits de logements :
    - => dans les opérations d'aménagement (intermédiaire, accession libre/sociale, LLS...)
    - => à l'échelle du bassin de vie pour mieux répondre à des enjeux de proximité aux services et à l'emploi, à des lieux de vie confortés par un équipement rayonnant ou un regroupement d'équipements-commerces
    - => en favorisant aussi l'émergence de nouveaux produits mutli-générationnels (jeunes, seniors), associés le cas échéant à des services aux personnes
  - Une offre pour répondre aux besoins des publics spécifiques : personnes en difficulté, personne à mobilité réduite, logements regroupés pour seniors (incluant des services le cas échéant), étudiants, jeunes actifs, gens du voyage, travailleurs saisonniers.

# Les objectifs de logements découlant de la stratégie économique et d'accueil de population, pour un territoire plus mixte et actif

## A horizon 20 ans :

- Hausse du nombre d'habitants de 0,71%/an, rythme supérieur à 1999-2014 (0,68%/an) affirmant notre positionnement d'un territoire plus mixte et actif
  - Rappel : 1999-2009 (0,9%/an), 2009-2014 (0,26%/an)
  - Rappel : population estimée en 2019 ≈ 102 800 habitants
- Baisse du rapport population / parc de résidences principales (dessalement) de 2,24 (2014) à 2,01 (2039), conjuguant accueil de jeunes actifs et vieillissement
- Baisse légère de la part de résidences secondaires dans le parc total (48,9%) par rapport à aujourd'hui (50,4%), pour tenir compte notamment du prolongement de la bi-résidentialité
- Baisse légère du taux de logements vacants (4,33%) qui est aujourd'hui déjà faible (4,5%)
- Augmentation du rythme de construction organisant le redéploiement global des capacités résidentielles : soutenant le dynamisme littoral et affirmant le rétro-littoral

## Sur cette base, à horizon 20 ans :

- ≈ + 15 645 habitants
- ≈ + 20 400 logements à créer, => soit en moyenne 1020 log/an (contre 947 log/an de 2005 à 2014)

# La politique commerciale

Les caractéristiques touristiques du territoire appellent une gestion du commerce différenciée :

→ 1er objectif : le commerce de centre-ville constitue un atout indispensable tant pour répondre aux besoins des populations résidentes à titre principal, secondaire ou bi-résidentes, que pour l'attractivité touristique.

- Les centre-ville ont vocation à développer à leur échelle une offre commerciale la plus complète possible et qualitative pour valoriser, d'une part, la gastronomie et les AOP et, d'autre part, pour fournir les biens et services que les résidents et touristes lient à une destination d'envergure internationale et associée aux marques France et Normandie (prendre en compte notamment l'enjeu stratégique des Zones Touristiques Internationales).

=> La dynamisation du commerce en centre-ville, qui est un objectif prioritaire, rejoint en outre l'objectif d'accroître la vitalité et l'animation des centres urbains à l'échelle du bourg/ville, du village ou du quartier par la qualité et la fonctionnalité des espaces :

- qualité et convivialité de l'espace public, organisation et politique de stationnement incitative / limitant les voitures ventouses, sécurisation / pacification des flux propice au piéton, à la déambulation et aux modes doux (vélo...)...

Cette vitalité et cette animation s'appuient aussi sur la mixité fonctionnelle qui est à favoriser et pour laquelle le regroupement équipements/commerces est un levier dans certains secteurs afin de créer ou renforcer des centralités de vie générant des flux propices au commerce.

Il s'agit aussi, en relai de règles d'urbanisme favorables au commerce (gabarit, stationnement...), de soutenir les initiatives opérationnelles pour la préservation des linéaires commerciaux, la réhabilitation de locaux commerciaux inadaptés, ou encore pour déclencher l'installation de nouveaux commerçants (exemple Beuzeville : aménagement local commercial, loyer commercial à prix maîtrisé...).

## La politique commerciale (suite)

Les caractéristiques touristiques du territoire appellent une gestion du commerce différenciée :

- 2ème objectif : limiter le développement du commerce périphérique banal et générateur de flux pour les résidents.
- 3ème objectif : répondre aux besoins liés au tourisme et aux loisirs en n'interdisant pas une réflexion de mixité fonctionnelle sur des sites économiques et touristiques qui peuvent nécessiter des services et commerces associés pour affirmer leur vocation.

# Les facteurs d'excellence numérique et pour l'adaptation au changement climatique / projet de réseau territorial connecté

## Révolution Numérique

- Territoire innovant et d'expérimentation : bien-être (multi-générationnel)
- Services numériques à la population (santé, culture, mobilités, formation...)
- « Villes » intelligentes, et anticipation sur les mobilités du futur
- Littoral & Rural connectés (Cœur Fibre & Fibre Calvados)

## Adaptation au changement climatique

- Organisation urbaine en réseau de pôles interconnectés en interne et en externe (multipolarité) développant une accessibilité accrue à un niveau élevé de services **pour optimiser les déplacements en temps et en nombre**
- Optimisation de l'usage du parc de logements existant + rénovation thermique du bâti
- Activités économiques dans les centralités urbaines (innovation...)
- Multipolarité => **atténue les pressions sur l'environnement et l'agriculture**
- Multipolarité => **gestion solidaire des risques littoraux**

## Des mobilités au service de la connectivité

## Le développement de moyens de déplacements innovants et adaptés au territoire pour offrir des alternatives performantes à l'autosolisme et faciliter les nouvelles pratiques de mobilité.

→ Ces moyens de déplacements déploient une offre de mobilités irriguant le territoire en lien avec l'espace métropolitain.

- L'illustration ci-après met en évidence les principaux axes structurants et pôles d'irrigation du territoire pour structurer l'offre de mobilité interne connectée aux grands pôles et itinéraires de déplacements externes (en particulier les agglomérations de Caen et du Havre, mais aussi Lisieux).

**=> Cette structuration en réseau développe ainsi :**

- **La connectivité nord-sud du territoire, de part et d'autre de l'A13**, pour développer et soutenir dans la durée :
  - l'irrigation du sud du territoire (connecté au sud Calvados- D16, D45, D579/A132...),
  - la qualité de desserte et de gestion des flux vers la côte et dans le littoral,
  - le bon fonctionnement des espaces économiques du NPA (échangeur de la Haie Tondué),
- **La connectivité est-ouest dans l'espace littoral et dans l'espace rétro-littoral** (D513, D514, D27, D675, aéroport, ports gares,...), en lien avec l'Axe Seine et les agglomérations caennaise et havraise.
- **La connectivité associée aux grands axes de déplacements domicile-travail** : Dives/Cabourg/Merville/agglomération de Caen, Lisieux/Pont-l'Evêque/Deauville-Trouville, 4CF/Honfleur/Beuzeville/Le Havre.
- **La connectivité des bassins de vie**. Les pôles d'irrigation du Scot ont un rôle majeur pour faciliter l'organisation des mobilités :
  - de proximité au sein des bassins de vie qu'ils irriguent,
  - entre les bassins du NPA mais aussi externes (Caen, Le Havre, Pont-Audemer-projet de plateforme de mobilité, Lisieux, Cambremer, ..) notamment pour déployer l'accès des populations aux équipements stratégiques et pôles d'emplois.

# Le projet de mobilité au service de la connectivité

Développer des nœuds de mobilités, s'appuyant sur :

- Des pôles d'irrigation
- Des axes structurants promouvant d'autres modes de déplacements que l'usage individuel de la voiture

Soutenir et renforcer une offre en lignes fortes TC :

- en intégrant les enjeux d'adaptation des parcours / nœuds de mobilités existants et futurs pour faciliter le report modal et minimiser les temps de trajets

Aire de co-voiturage :

- existante - envisagée

Améliorer et valoriser le réseau d'infrastructures :

- Améliorer les axes routiers (D74 - D27 vers Bernay - D 163 de la D16 à Auberville)

- Valoriser l'axe Fret complexe portuaire d'Honfleur - Beuzeville - Glos/Risle

- Soutenir le projet d'échangeur complet de la Haie-Tondue

- Valoriser le projet de liaison douce / Orne Merville- Port de Ouistreham

- Préserver dans le temps une accessibilité et une qualité de service performantes des gares

- Préserver / améliorer la qualité d'accès aux ports



## Armature urbaine, en réseau :

- Pôle d'irrigation
- Connectivité du NPA dans l'espace métropolitain
- Gare - Arrêt
- Gare fret
- Gare routière
- Port marchandise, croisière
- Ports (plaisance-pêche)

## Le développement de moyens de déplacements innovants et adaptés au territoire pour offrir des alternatives performantes à l'autosolisme et faciliter les nouvelles pratiques de mobilité (suite).

- Cette structuration de l'offre de mobilités articulée avec l'armature économique et des bassins de vie du Scot et connectée à l'espace métropolitain, concourt à la réduction des temps de parcours.

Elle vise aussi à faciliter l'adaptation des solutions de mobilités à la diversité des niveaux de flux ainsi que des itinéraires et échelles de déplacements.

Ces solutions doivent pour cela relever de modes alternatifs, pluriels et complémentaires. Il s'agit ainsi de :

**=> Faciliter l'accès à plusieurs modes de déplacements alternatifs par le développement de nœuds de mobilité s'appuyant sur les pôles urbains d'irrigation (dont les gares...) et des axes routiers et de transports collectifs structurants.**

- Transport collectif et à la demande, bus de petite capacité propice à un maillage plus fin de la desserte, covoiturage et mobilités collaboratives et spontanées, vélo et vélo électriques pour les déplacements de courtes distances, électro-mobilité (SDEC)...

**=> Rechercher une articulation de l'offre de mobilité avec les territoires voisins qui favorise l'innovation et soutient la performance du service aux usagers :**

- Soutenir/ renforcer l'offre de lignes fortes en transports collectifs connectés à l'espace métropolitain. Il s'agit aussi de prendre en compte les enjeux d'adaptation des horaires, fréquences et capacités de l'offre bus pour assurer la compétitivité de ce moyen de déplacement.
- Innover : navettes maritimes, mobilités collaboratives et spontanées (numérique...)...

## Le développement de moyens de déplacements innovants et adaptés au territoire pour offrir des alternatives performantes à l'autosolisme et faciliter les nouvelles pratiques de mobilité (suite).

**=> Garantir un accès adapté aux flux des ports et aéroports ainsi qu'aux gares afin de faciliter le rabattement vers elles :**

- Maintenir et valoriser la ligne Cabourg – Deauville,
- Valoriser la mise en œuvre de la LNPN par le développement de l'intermodalité notamment des gares de Deauville et Pont-l'Évêque.

**=> Inciter et favoriser la pratique des modes actifs (vélo, vélo électrique...):**

- Pour les déplacements quotidiens (secteurs privilégiés des centre-ville et de flux intenses en particulier ceux associés à des nœuds de mobilité – flux en espace urbain littoral, gares...) : stationnement vélo sécurisé, prise en compte des enjeux de sécurisation des itinéraires vélos (notamment aux carrefours), zones 30...
- Pour les mobilités touristiques : cf. volet tourisme du PADD.

**=> Anticiper et favoriser le développement des mobilités de demain et les services numériques associés :**

- Favoriser le développement de l'électrique (vélo, voiture, bus...) et/ou véhicule fonctionnant avec des carburants alternatifs,
- Exemples de services numériques :
  - gestion dynamique du stationnement, des trafics, des dessertes et itinéraires de transports collectifs,
  - mobilités collaboratives,
  - véhicules autonomes (pouvant relevé aussi de la logistique urbaine).

# L'amélioration et la valorisation du réseau d'infrastructures pour préserver durablement une accessibilité compétitive du territoire et anticiper le développement des moyens de mobilité du futur.

## → Améliorer les axes routiers :

- => La D163 depuis la D 16 pour mieux desservir Auberville
- => La D27 Beuzeville vers Bernay pour mieux s'arrimer à l'A28 Rouen-Alençon
- => La route d'Aguesseau (Croix Sonnet – Aéroport)

## → Valoriser l'axe Fret : Complexe portuaire de Honfleur – Beuzeville – Glos/Risle

## → Soutenir et valoriser le projet de LNPN : projet majeur pour l'espace métropolitain, pour le report des mobilités vers les transports collectifs et pour une sécurisation et une qualité de desserte du NPA qui soit en lien avec les facteurs d'excellence du territoire.

## → Valoriser le projet d'échangeur complet de la Haie-Tondue : infrastructure essentielle pour l'amélioration de l'irrigation nord-sud du Scot, le déstagement de l'A132 et Pont-l'Evêque, l'amélioration de la hiérarchisation des flux et le dynamisme des espaces économiques du NPA.

## → Soutenir le projet de prolongement de l'A132 :

- => pour accomplir la desserte vers le littoral
- => pour assurer une gestion maîtrisée des grands flux dans la vallée de la Touques, de Deauville à Lisieux, qui permette parallèlement de fluidifier les trafics locaux (de personnes mais aussi liés aux activités économiques) et de pacifier les centralités urbaines.
- => Les études en cours de ce projet devront assurer l'acceptabilité environnementale de ce projet.

## L'amélioration et la valorisation du réseau d'infrastructures pour préserver durablement une accessibilité compétitive du territoire et anticiper le développement des moyens de mobilité du futur (suite).

- Préserver les principes de nouveaux franchissements de l'Orne (franchissements s'appuyant sur des ouvrages existants ou réalisant une nouvelle liaison dans les secteurs d'Amfreville et Merville) dans le cadre de la mise en œuvre des orientations de la DTA de l'Estuaire de la Seine et des objectifs de préservation des milieux environnementaux qui s'imposent.
- Finaliser le réseau fibre optique à court terme et améliorer la couverture en réseau mobile (enjeu d'accélérer la commercialisation de la fibre et d'anticiper les technologies mobiles futures : 5G..)
- Les politiques du Scot en matières de valorisation des infrastructures et de développement de l'offre de mobilités alternatives (cf. ci-avant) se complètent afin de fluidifier les trafics et de faciliter la poursuite des actions de hiérarchisation des axes et usages routiers.
  - => Au-delà du gain pour les usagers et environnemental, il s'agit en outre de préserver des conditions favorables à l'insertion des mobilités du futur dans le réseau routier notamment (voiture autonome, voiture en libre service/location numérique, livraison robotisée...).
  - => Ces politiques impliquent aussi une coordination communale des interdictions de circulation des poids-lourds afin de ne pas générer d'enclavement des sites économiques, de soutenir le fonctionnement des activités artisanales et, plus largement, de faciliter la connectivité entre les parcs d'activité.

# Les facteurs d'excellence numérique et pour l'adaptation au changement climatique / projet de mobilités au service de la connectivité

## Révolution Numérique

- Services numériques aux mobilités instantanées, collaboratives... (covoiturage connecté, temps de parcours, bus connectés...)
- « Villes » intelligentes : gestion dynamique du trafic et du stationnement
- Véhicules du futur...
- Littoral & Rural connectés (Cœur Fibre & Fibre Calvados)

## Adaptation au changement climatique

- Multipolarité + le développement de mobilités alternatives (TC, voiture partagée, électromobilité...) => **optimisation des déplacements en temps et en nombre, moins carbonés**
- Objectif de fluidification et de meilleure hiérarchisation des trafics => **réduction de GES**

## *Abréviations utilisées*

- 4CF : Communauté de Communes de Cœur Côte Fleurie
- NCPA : Communauté de Communes Normandie Cabourg Pays d'Auge
- CCPHB : Communauté de Communes du Pays de Honfleur-Beuzeville
- BPI : Communauté de Communes de Blangy Pont-l'Évêque intercom
- NPA : Nord Pays d'Auge
- TVB : Trame Verte et Bleue